

La principale cause de la misère dans nos villes est uniquement du ressort du ministère du Travail, qui refuse de faire la législation nécessaire pour prévenir les désordres du jour qu'on ne veut pas corriger, de crainte de déplaire aux protectionnistes à outrance. Je veux parler du chômage.

Le chômage est causé par le travail irrégulier, dû principalement au manque d'organisation, à la dépression des affaires ou aux fluctuations saisonnières. Si nous avions un ministère du Travail avisé, il serait facile de résoudre ce problème en suivant l'exemple des autres pays. Ne pourrait-il pas créer un bureau central de placement bien organisé dans les principaux centres urbains, et faire une législation défendant aux patrons d'embaucher l'ouvrier aux portes de l'usine et les obligeant de s'adresser au bureau de placement, où, l'ouvrier serait tenu de donner son nom et son métier; de l'emploi serait donné à tour de rôle, et le salaire qui serait payé serait celui fixé par les règlements de l'union. De cette façon, nous ne verrions pas aux portes des usines, chaque matin, des centaines et des centaines de travailleurs, qui attendent vainement un emploi qui ne vient pas et qui perdent parfois des semaines et même des mois à courir d'un côté et de l'autre, alors que leur famille est dans la misère.

Le chômage pourrait être combattu encore par une répartition équitable des commandes du Gouvernement, en temps de dépression; les vieillards ne devraient être tenus de travailler que durant des heures limitées et il devrait en être ainsi pour les enfants en-dessous de 18 ans. Un fonds devrait être mis dans le budget chaque année pour les veuves, afin de les obliger à élever leurs enfants convenablement. Ceci leur éviterait de peiner, moyennant un modique salaire, dans les ateliers. Par tous ces moyens, on absorberait la main-d'œuvre et préviendrait la misère. Rien de tel n'est préconisé par le ministère du Travail. Nous avons encore, à l'heure actuelle, nombre de cas de "sweating" dans nos centres urbains, que je pourrais nommer, où des adultes touchent des salaires de \$6 ou \$7 par semaine pour dix heures d'ouvrage. Ceci ne devrait exister nulle part, sous un gouvernement démocratique. Un salaire minimum devrait être de rigueur, en rapport avec les conditions actuelles de la vie, et des punitions sévères devraient être imposées aux employeurs qui ne s'y conformeraient pas.

On peut encore combattre le chômage par l'assurance, telle que pratiquée dans plusieurs villes d'Allemagne, comprenant les soins médicaux, moyennant une contribution raisonnable retenue sur les salaires par les employeurs. Dans beaucoup de pays, notamment en Belgique, en Norvège, au Danemark et en Hollande, on a adopté le système de Gand, qui semble donner satisfaction, et qui n'est autre chose qu'une assurance libre des syndicats qui reçoivent des subventions des pouvoirs publics, sur recommandation du ministère du travail, à titre de récompense pour services rendus à la communauté; et cela soulage l'Etat d'autant de misères.

Dans beaucoup d'industries on ne s'occupe aucunement de la santé des employés; l'hygiène y est déplorable; les intoxications, les infections de toute nature, constituent la plus grande partie du budget de l'art médical; et tout cela conduit au chômage et à la misère. Il devrait être obligatoire pour les employeurs d'assurer leurs employés contre la maladie contractée dans leurs ateliers, comme ils le font contre les accidents. Je comprends qu'il est difficile pour l'honorable ministre du Travail, sénateur inamovible, et indépendant de fortune, de se rendre compte des maux nombreux qu'engendre l'insécurité économique; d'où son indifférence et ses efforts de surface pour améliorer le sort du travailleur; mais c'est manquer à son devoir moral que de ne pas obtenir du Gouvernement des mesures préventives et curatives à l'égard de la misère; l'humanité et l'intérêt social le lui commandent. Sans cela, il est impossible de demander aux parents de remplir leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants, au point de vue de l'instruction et de l'hygiène, facteurs essentiels pour bâtir une nation saine de corps et d'esprit, "mens sana in corpore sano".

Monsieur l'Orateur, il est déplorable que la politique du Gouvernement tende à ramener, sous des noms nouveaux, des divisions qui devraient être à jamais effacées et que le gouvernement responsable avait anéanties, à son immortel honneur. Nos grands ancêtres, par leur travail, leur fermeté, leur fidélité à leur roi et à leur foi, ont détruit les misères de l'ancien régime. Aspire-t-on à reconstituer cet état de choses sous d'autres formes? Quelle cause prétend-on servir en agissant ainsi? Disons-le très haut, ceux qui s'occupent à une telle besogne, ceux qui cherchent à opposer le travail au capital, ou vice versa, se trom-